

Le plan Premium assure les voyageurs dans le monde entier pour des séjours de 1 à 12 mois

• Nature du séjour	Contrat polyvalent
• Territorialité	Monde entier
• Durée maximale du séjour	12 mois (renouvelable)
• Limite d'âge de l'assuré	35 ans
• Domicile de l'assuré	Union Européenne

1. Garanties

FRAIS MEDICAUX – ASSISTANCE – RAPATRIEMENT

HOSPITALISATION ET MEDECINE COURANTE	100% des frais réels Maximum : 1.000.000 € hors Europe 500.000 € Europe Sans franchise
FRAIS DENTAIRE	Soins urgents : 80% des frais réels, max : 300 €. Franchise 30 €
FRAIS OPTIQUE	150 € à 50% des frais réels
RAPATRIEMENT DE L'ASSURE A SON DOMICILE	Frais réels
TRANSPORT DE L'ASSURE AU CENTRE MEDICAL	Frais réels
ENVOI D'UN MEDECIN SUR PLACE A L'ETRANGER	Frais réels
PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ALLER- RETOUR POUR UN PROCHE, EN CAS D'HOSPITALISATION DE L'ASSURE	Billet aller-retour
RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DECES	15.000 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	1.500 € par personne, 10.000 € par évènement
PRESENCE D'UN PROCHE EN CAS D'HOSPITALISATION	80 € par nuit, maximum de 7 nuits
RETOUR ANTICIPE DE L'ASSURE	BILLET RETOUR SIMPLE
ENVOI DE MEDICAMENTS INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE A L'ETRANGER	Frais réels
ASSISTANCE JURIDIQUE A L'ETRANGER	2.000 €
AVANCE DE CAUTION PENALE A L'ETRANGER	10.000 €
AVANCE DE FONDS EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE MOYENS DE PAIEMENT, DE PASSEPORT...	1.000 €
ASSISTANCE SITUATION IMPREVUE ET TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Service d'information et frais réels

RESPONSABILITE CIVILE – VIE PRIVEE

- Assurance de la Responsabilité Civile, franchise 80 €
 - Dommages corporels jusqu'à 4.500.000 €
 - Dommages matériels jusqu'à 450.000 €

BAGAGES

- Vol de bagages en cours de transport aérien à concurrence de 1.500 € par assuré, franchise 25 €
(Pour les objets de valeur, le remboursement est limité à 500 euros)

CAPITAL ACCIDENT

- Versement d'un capital de 8.000 € en cas de décès accidentel
- Versement d'un capital de 40.000 € en cas d'invalidité

MAINTIEN DES PRESTATIONS FRAIS MEDICAUX EN FRANCE (sur la base du tarif de convention de la Sécurité Sociale)

- Prise en charge des frais médicaux Hospitalisation et médecine courante jusqu'à 15.000 €, franchise de 25€
En cas de retour temporaire de l'assuré d'une durée maximum de 30 jours et avant l'échéance du contrat

2. Tarifs

PLANS	1 Mois	2 Mois	3 Mois	4 Mois	5 Mois	6 Mois	7 Mois	8 Mois	9 Mois	10 Mois	11 Mois	12 Mois
Premium	50 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €	400 €	450 €	500 €	550 €	600 €

**Plateforme d'assistance médicale disponible 24h/24 et 7 jours/7 pour toute demande d'assistance et d'hospitalisation avec demande de prise en charge directe sans avance de frais.
Frais de santé remboursés sur justificatifs originaux uniquement.**